



Siège social : Mairie de Montereau

Président : Gérard GACE

Tel : 06 68 17 51 59

Email : unionathletiquedemontereau@gmail.com

Toutes les news, résultats et photos sur Facebook, Instagram et le site du club : <http://athleuam.fr>

Formulaire à remplir en MAJUSCULES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (à remettre complétée lors de l'inscription)

Nom :	Prénom :
-------------	----------------

<input type="checkbox"/> Renouvellement licence à l'UAM	<input type="checkbox"/> Nouveau licencié à l'UAM <input type="checkbox"/> En 2023-2024, licencié(e) dans un autre club d'athlétisme : N° de licence : Nom du club :
---	--

Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)/...../.....
Adresse / Code postal / Ville	Rue : Code postal : Ville :
Téléphones	<ul style="list-style-type: none"> • Portable des Parents (pour les mineurs) : Avez-vous un compte WhatsApp ? : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Portable de l'athlète :
Email (obligatoire et lisible): (le licencié devra valider la licence à la réception du mail de la FFA)@.....

<p>Nouveau : Prise de la licence <u>Démarche à effectuer par le licencié.</u></p> <p>Depuis le 01/09/2023, il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical.</p> <p>Le questionnaire de santé (mineur) ou le PPS* (adulte) <u>doit être complété obligatoirement sur l'espace licencié</u></p> <p><small>*PPS : Parcours de Prévention Santé</small></p>	<p>Renouvellement de licence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le licencié se connecte sur son espace personnel (demandez le lien à votre club si vous l'avez perdu). 2. Cliquez sur renouvellement licence 2024-2025 et suivez les instructions. 3. Remettez au club cette fiche d'inscription avec le règlement. 4. Le club validera définitivement votre inscription auprès de la fédération <p>Nouveau licencié :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Complétez et remettez cette fiche d'inscription au club. 2. La fédération vous enverra un mail pour vous connecter sur votre espace 3. Allez sur le lien et suivez les instructions jusqu'à la dernière étape. 4. Le club validera définitivement votre inscription auprès de la fédération.
---	--

Tarifs / inscription (à remettre complétée lors de l'inscription)

Lors de la saison précédente, si vous avez été licencié(e) dans un autre club, des frais de mutation FFA sont à rajouter sur le prix de votre licence soit 40€ (les frais de mutation sont pour la FFA de 80€. Le club prend en charge 50% des frais de mutation).

Si vous avez un niveau d'IR3, la totalité des frais est pris en charge par le club.

Loisir running : Cette licence vous donne accès aux entraînements et aux compétitions (hors championnat). Les dossards sont à la charge de l'athlète.

Compétitions : Donne accès aux entraînements et à toutes les compétitions inscrites au calendrier du club. Le calendrier est déterminé par le Bureau. Seules ces compétitions sont prises en charge par le club.

Les courses hors stade et trails (hors calendrier) Après accord, le club se limite à rembourser les inscriptions à hauteur de 15€ pour les courses inférieures à 20 km, et 30 € pour les courses supérieures à 20 km. Sauf si l'athlète a un niveau IR4, le club remboursera son dossard à 100% quel que soit le prix

MAILLOT* ou T-shirt* OBLIGATOIRE pour les NOUVEAUX LICENCIÉS SAUF LOISIRS RUNNING.	Renouvellement	Nouveau (Maillot ou T-shirt inclus)
Écoles Athlétismes, poussins 2014-2018	<input type="checkbox"/> 135€	<input type="checkbox"/> 150€
Benjamins – Minimes 2010-2013 (Tarifs COLLEGIENS -30€)	<input type="checkbox"/> 135€ <input type="checkbox"/> 105€	<input type="checkbox"/> 165€ <input type="checkbox"/> 135€
Cadets à Espoirs : 2003 à 2009	<input type="checkbox"/> 135€	<input type="checkbox"/> 165€
Compétitions Seniors à Masters (Piste + Hors stade): 2002 et avant	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> 180€
Loisirs running (à partir de junior) : 2007 et avant	<input type="checkbox"/> 120€	<input type="checkbox"/> 120€

S'il y a 3 licenciés ou plus d'une même famille, une réduction* de 50% sur la 3^{ème} licence et au-delà de la 3^{ème}, la licence est offerte. (*applicable sur la licence ayant la cotation la plus faible).
Exemple : - famille 3 enfants : 2 licences au tarif normal et 1 licence à 50%
- famille 4 enfants : 2 licences au tarif normal, 3^{ème} licence à 50% et la 4^{ème} offerte.

Cochez la taille des maillots (obligatoire):

Catégories						
Écoles athlétismes, poussins	T-shirt (tarif 15€) Compris dans la licence	<input type="checkbox"/> 4-6ans	<input type="checkbox"/> 8/10 ans	<input type="checkbox"/> 12ans	<input type="checkbox"/> 14ans	
Autres catégories (sauf loisirs running)	Débardeur : (tarif 30€) Compris dans la licence sauf loisirs running	<input type="checkbox"/> XS	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL

Pour info : *T-shirt pour les catégories écoles athlétisme et Poussins

*Débardeurs pour les autres catégories.

Cotisation à régler :

Montant de la licence :€ (a)

Aide gouvernementale « Pass'sport » :€ (b)

Code Pass'Sport :

Aide « LABAZ 15-17 ans » :€ (c)

L'ordre des chèques : UAM

- Vous pouvez régler en 3 fois : 3 chèques datés le 1^{er} ou le 15 du mois à remettre à l'inscription impérativement.

Total à régler (a) - (b) - (c) :€

Chèque :€

Espèces :€

chèques vacances / sports :€

Date :

Signature :

(À remettre complétée lors de l'inscription)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Mme /M.

Autorise mon enfant, lors des déplacements, à monter à bord des véhicules personnels :

Des membres du club

Des parents accompagnateurs

Signature :

ATTESTATION en cas de blessure

(À REMPLIR PAR TOUS LES ADHERENTS – PAR LES PARENTS POUR LES MINEURS)

En cas d'accident, le blessé est évacué vers le centre hospitalier le plus proche. Le personnel hospitalier (chirurgiens, médecins...) ne peut intervenir qu'avec votre accord si vous êtes majeur ou celui des parents de l'enfant mineur. Afin de permettre leur intervention rapide, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous : *

Je soussigné(e) (responsable de l'enfant mineur ou adhérent majeur):

Autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) ou un responsable de l'UAM, pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale y compris une anesthésie, sur

Mon enfant (dont je suis détenteur de l'autorité parentale), nom et prénom de l'enfant :

.....

Moi-même

Faire précéder la signature de la mention "LU ET APPROUVE"

Le Signature

ATTESTATION « Respect de la chartre »

Je soussigné(e) M / Mmeathlète à l'UAM, atteste avoir pris connaissance de la chartre de l'UAM et m'engage à la respecter.

Le

Signature de l'athlète :

Signature du responsable légal (si l'athlète est mineur)



Charte de l'UAM

1. LICENCE

Pour effectuer les entrainements vous devez être licencié(e).

Licence enfant "Athlé Découverte" (baby/ Eveil Athlétique / Poussin) :

- Eveil Athlétique : 2016 à 2018
- Poussin : 2014-2015

Licence jeune "Compétition" (Benjamin / Minime / Cadet / Junior) :

- Benjamin : 2012-2013
- Minime : 2010-2011
- Cadet : 2008-2009
- Junior : 2006-2007

Licence adulte "Compétition ou loisir" (Espoir / Sénior / Vétéran)

- Espoir : 2003 à 2005
- Sénior : 1991 à 2002
- Master : 1990 et avant

2. ASSIDUITE ET PONCTUALITE

- Être assidu et ponctuel quel que soit son âge. La ponctualité est une marque de respect à l'égard des athlètes et des entraîneurs.
- S'inscrire pour les compétitions (auprès du responsable de catégorie) et tenir son engagement : toute absence est préjudiciable au club et donc aux athlètes, notamment lors des compétitions par équipe.
- Répondre aux messages adressés par le club quelle que soit la réponse.

3. COMPETITIONS

- **Participer aux compétitions programmées par l'entraîneur référent.**
- Être à la disposition du club pour les deux tours d'interclubs (2 week-ends en Mai). La composition des équipes Interclubs sera décidée en réunion par les entraîneurs.
- Participer aux déplacements collectifs organisés par le club notamment lors des championnats de France.
Le week-end des interclubs, aucune course ne doit être programmée par l'athlète. L'athlète doit être à l'entière disposition du club que ce soit pour participer, encadrer ou être juge.
- Prise en charge des compétitions : le club prend en charge **uniquement** les courses/compétitions inscrites au calendrier.

4. COMPORTEMENT DE L'ATHLETE

- Respecter les règles et l'autorité des dirigeants et entraîneurs.
- Participer aux entraînements prévus au programme et ne pas faire selon ses envies personnelles. Respecter ses adversaires et les officiels en compétition.
- Accepter les différences de niveaux et apporter la même considération à tous les athlètes. Solliciter les entraîneurs ou les dirigeants en cas de problème.

5. TENUE DU SPORTIF

Porter la tenue officielle du club lors des meetings, cross et championnats.

6. DROIT À L'IMAGE

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.

7. Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète) et sur celui du club ainsi que sur les réseaux sociaux du club. Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr pour la FFA et/ou unionathletiquedemontereau@gmail.com pour l'UAM

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

8. LE CLUB S'ENGAGE À :

- Communiquer les dates de compétitions.
- Assurer l'accompagnement des athlètes en compétition. **La présence des parents est obligatoire pour les enfants de moins de 11 ans.**
- Proposer aux athlètes, au travers de l'équipe entraîneur, des entraînements adaptés de qualité.
- Le club organise un stage au mois d'Avril à partir des catégories Benjamins, se référer à votre entraîneur pour plus d'informations.

8. Les entraînements :

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ecoles Athlétismes		17h15-18h30			
Poussins		17h15-18h30	18H15-19H30		
Benjamins/ minimes	18h15-19h45	17h15-18h30	18H15-19H30		
A partir de cadets	18h15-19h45	Sprint 18h30-20h00 Demi-fond 18h30-20h15	18h15 - 19h45	Demi-fond 10h00-12h30 (Pour les confirmés avec une licence compétition)	SPRINT 10h30-12h00
Loisirs running	18h15 - 19h45	18h30-20h15	18h15 - 19h45		
	Stade Jean Bouin				

Au début de la séance, impérativement les parents doivent s'assurer que les enfants soient pris en charge par un entraîneur.

Stade Jean Bouin : 22 rue de la Côte Rit, 77130 Montereau-Fault-Yonne

9. Les contacts :

Le président : Gérard Gace 06 68 17 51 59

Les entraîneurs	Disciplines
Patrick NIEGER ☎ 06 72 40 56 50	Lancer, Sprint
Gérard Gace ☎ 06 68 17 51 59	Coordinateur de tous les entraîneurs, spécialiste sprint élite et haies
Paul DE OLIVEIRA ☎ 06 07 76 62 45	Entraînement Loisirs running
Christine SLIMANI ☎ 06 11 81 00 75	Entraînement écoles athlétismes, poussins
Loïc MASSON ☎ 06 47 13 83 73	Entraînement benjamins / minimes
Gérard SAUTRET	Entraînement demi-fond à partir de cadets.